Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 02 Joumada II 1443
5 Janvier 2022

N° 2

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **18**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **20**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **23**
Homologation de résolutions **23**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **23**
Avis aux créanciers..... **26**
Convocations
Sociétés anonymes **27**
Divers
Avis au public..... **27**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Procès-verbal de la réunion

LA TUNISIENNE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

«TUN.I.COM»

Société anonyme

Au capital de 12 378 000

Siège social : Rue de La Chimie Zone Industrielle Mégrine

MF : N°0006190Z

Affiliation CNSS : N°00003695/09

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2021 enregistrée à la recette des finances de Mégrine le 6/12/2021 sous le n°21705446 quittance n°067414, les actionnaires ont décidé l'augmentation de capital d'un montant de 5.000.000DT par apport en numéraire et par conversion de créances libéré intégralement.

Déclaration de souscription et de versement :

Un original des documents ci-après énumérés a été déposé à l'RNE le 30/12/2021 sous le n° 2021120412.

1- Le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/11/2021.

2- La déclaration de souscription et de versement.

3- La liste des souscripteurs et états de versement.

4- L'attestation bancaire de libération du capital.

Acte reçu par Mme Rafika Gabtni Receveur de l'enregistrement des actes des sociétés le 30/12/2021 enregistré à la même recette et le même jour sous le n°21808461 quittance n°10875. L'article 6 des statuts a été mis à jour.

2021R03201SANB2

La Tunisienne des Assurances Takaful «At-Takafulia»

Société anonyme

Capital : 10.000.000 dinars

Siège social : 15 rue de Qods 1002 Tunis Belvédère

Identifiant Unique : 1308074G

En vertu du PV du conseil d'administration de la Tunisienne des Assurances Takaful «At-Takafulia» du 22/12/2021 enregistré à la recette des finances en date du 29/12/2021 récépissé M081389 n°21705559 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 31/12/2021, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Mondher Khabchech en tant que Directeur général pour une durée de 3 ans à partir du 4 janvier 2022.

2021403204SANB2

SOCIETE BEL TOURISME

Société anonyme

Capital social : 2.271.000 Dinars

Siège social : Immeuble IDC Immobilière

La Résidence du Parc - Les Jardins de Carthage - 2046 Tunis

Identifiant Unique : 0296226F

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 20/12/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 24/12/2021 sous le Qn°10663 En° 21808283.

Les administrateurs précisent que l'identité complète du président directeur général est M.Mohamed Mourad Belajouza.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 27/12/2021 et publié le 28/12/2021 sous Bulletin n°258 et annonce n°2021119445.

2021403205SANB2

CITY BEL SA

Société anonyme

Capital social : 6.600.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Percée Verte - Appartement B6-1

Rue Neptune 1090 - Les Jardins de Carthage - Tunis

Identifiant Unique : 1595762Z

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21/10/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 7/12/2021 sous le Qn° 9997 En° 21807792.

- L'assemblée générale a nommé Mme Rym Ben Fadhel, M.Mohamed Mourad Belajouza, la BIAT capital Risque et la Caisse des dépôts et Consignation Gestion comme administrateurs pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 10/12/2021 et publié le 14/12/2021 sous Bulletin n°249 et annonce n°2021116255.

2021403206SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales

SOCIETE FONDINOR

Société anonyme

Au capital social de 18 200 000 TN

Siège social : Z.I. Bir Mcherga - Gare 1093, Zaghouan

Identifiant unique : 1155487B

Montant de l'augmentation du capital social : Un montant global en numéraire de 4.400.000 DT.

Objet social : La production des pièces moulées en fonte.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2021 a été déposé au Centre du Registre National des Entreprises, Bureau Régional de Zaghouan, sous le numéro AC062192021.

Nombre d'actions à souscrire : 44.000 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 100 DT chacune.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5 %) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque National Agricole, agence Central, dans un compte indisponible intitulé "Augmentation de capital" sous le numéro 03135120032104657330.

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, sauf clôture par anticipation dès la souscription de la totalité de l'augmentation de capital.

Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 nouveau et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenue au siège social de la société.

2021403210SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Nomination de gérant

De la Société HUILERIE EL AMEN

Identifiant Unique : 0459402 H

Route Menzel Fersi Km 5 - 5050 Moknine

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 Août 2019 enregistré à la recette des finances de Moknine en date du 4/9/2019 sous Num 19701629 Quittance Num 57016, il a été renouvelé la nomination de Mr Mohamed El Hechmi Yacoub propriétaire de la carte d'identité nationale Num 40144148, né à Moknine le 14/11/1954, domicilié à Moknine Rue Fadhel b Achour en tant que gérant de la société pour une durée de trois ans renouvelables et ce en appui du contenu de l'article 15 des statuts de la société, mis à jour le 02/01/2019 et enregistré à Tunis le même jour, Recette Nelson Mandela sous Num 19800008 Quittance 264.

2021S01456SRLB2

Cession d'un fonds de commerce comme apports en nature

En vertu de la déclaration de succession enregistré à la recette des finances de Jammel en date du 8/9/2021, quittance; n°M049751 dont le fonds de commerce qui a pour activité; vente des articles d'emballages et décorations ainsi que des huiles essentielles, aromes et produits des pâtisseries. Exploité dans un local sis à l'avenue Habib Bourguiba Ksar Hellal ; (Identifiant Unique au Registre National des Entreprises n°0207889X) fait parti de l'actif successoral de regretté : Monsieur : Salah Zrelli, décédé le 7/6/2020.

Les héritiers Madame : Yamina Hamouda Veuve Salah Zrelli et leurs enfants majeurs, Refka, Assma, Rami et Ahmed. Etant donné que l'activité de fonds de commerce hérité, ressemble à celle de l'activité de la Société Zrelli de Distribution du Centre inscrit au Registre National des Entreprises sous le n°168697V, dont ils sont les propriétaires de l'intégralité des parts sociales. Ils ont décidé d'augmenter le capital social de la société, par la cession et l'incorporation du fonds de commerce sus-visé comme apports en nature à la société.

En vertu du procès-verbal de l'AGE tenu le 9/12/2021 enregistré à la recette des finances Jammel, le 14/12/2021, quittance; n°M066846. Les associés, approuvent la valeur marchande du fonds du commerce tels qu'il a été évaluée par un commissaire aux apports, désigné par ordonnance sur requête. Ainsi ils décident à l'unanimité d'accepter le fonds de commerce sus visé, comme apports en nature à la société et dont les proportions de propriété conformément à la loi de succession.

Il a été décidé de porter le capital social de la Société de quatorze mille quatre cent dinars à deux cent quarante mille quatre cent dinars par la création de sept mille cinq cent trente quatre parts sociales nouvelles, à trente dinars la part. Et ce par la conversion d'une valeur totale de deux cent vingt six milles dinars, représentant la valeur des apports en nature.

Toutes oppositions doivent se faire dans les défis légaux entre les mains de la Gérante de la société à l'adresse du fonds de commerce.

Une copie du PV de l'AGO a été déposée au Registre National des Entreprises Identifiant unique n°168697V le 31/12/2021 sous le numéro de dossier 2021120630

Cette annonce a été publiée au quotidien «Echourouk» n°11074 du 31/12/2021.

2021S01472SRLB2

AUTRES SOCIETES

Compagnie des Comptables de Tunisie

Suivant l'extrait du procès-verbal du Conseil de la Compagnie des comptables de Tunisie tenu en date du 11 août 2021 enregistré à la recette des finances cité El Mahrajène sous le numéro 21804842, quittance n°55071 en date du 6/9/2021 et déposé au Registre National des Entreprises sous la quittance n°2021117906 en date du 20 décembre 2021, il a été décidé ce que suit : «Le conseil de la Compagnie des Comptables de Tunisie a décidé le transfert du siège de la Compagnie du 125 Avenue Jugurtha Mutuelle ville 1082 Tunis au 37 Avenue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9 A Tunis 1013».

2021403203SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié de donation daté le 3/11/2021 dressé par les notaires Amani Ben Ali et Abdeljalil Chahbi, Mr Mahdi Mokhtar Dhahbi cin n°14767125 a fait donation à Mme Wafa Mazni cin n°05140796 leurs adresse 9 rue Mexico Bardo Tunis la totalité du fonds de commerce exploité comme Cafétéria sis à la résidence Imen 8 rue Slaheddine Bouchoucha Bardo magasin n°1.

Les oppositions seront reçues dans le local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT

Cette annonce a été publiée au journal Essabah en date du 31/12/2021.

2021T01271FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation du 30 Avril 2019, établi par les deux notaires maître Sofiene Ben Rabaa et son Assesseur enregistré à la recette des finances El Jazira Tunis le 3 Mai 2019 Quittance n°M035587 Mr Ahmed Ben Salah Ben Salem (CIN n°00064318) a cédé à titre de donation à ses enfants Raouf Ben Salem (CIN n°07028374) et Mounira Ben Salem (CIN n°05178765) et Raja Ben Salem (CIN n°04711738) la nu propriété du fonds de commerce sis au 95 Souk El Hafsia Tunis destiné à la vente des vêtements prêt à porter Identifiant unique 0000714E avec tous ses éléments corporels et incorporels dans les proportions suivant 30% pour Raja Ben Salem et 30% pour Mounira Ben Salem et 40% Raouf Ben Salem.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur à son domicile sis à 3 Rue Ben Zaid Hajjamine Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux le Quotidien page 24 et Achourouk (إعلانات الشروق) Page 18 en date du 30 décembre 2021.

2021R03202FCCC2

Vente d'un fonds de commerce (pharmacie)

Suivant acte sous seing privé signé le 16/12/2021 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès (605) le 20/12/2021 quittance n°59948, enregistrement n°21207887, Zouhaier Nasfi sis rue Ezouhour Mtorech Gabès, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pharmacie sis rue Habib Bourguiba n°86 Gabès à Samira Bessid sise Enahal Gabès.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT au bureau d'avocat à la cour de cassation Maître Bououd Ismail 23 Avenue Habib Chagra Gabès, cette annonce a été publiée au journal quotidien "Elchourouk" le 23/12/2021.

2021R03204FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte en date du 15/9/20211 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 28/12/2021 quittance n°M056439 enregistrement n°2123945 Madame Rim Marzouk a vendu pour Madame Majda Romthani le fonds de commerce exercé au localsujet de titre foncier n°162283 Sousse situé Avenue Klifa Elkaroui Sahloul 3 Sousse le fonds de commerce constitué par un contrat de location conclue entre Amel Chiba et la Société elbatrik en date du 17/07/2017 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 21/8/2017.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 1er/01/2022.

2021S01464FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente signé à la commune de Ksour Essef à la date de 29 décembre 2021 et enregistré à la recette des finances de Ksour Essef reçu n°M050454 à la date du 29 décembre 2021 Mr Hsan Ben Taieb Boukhris a vendu à Mr Slaheddine Ben Mohamed Ben Rhouma tout le fonds de commerce de la vente de laine cité avenue 13 Août Ksour Essef avec la somme de quarante mille dinars (40.000D).

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 1er/01/2022.

2021S01465FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce, rédigé le 19/12/2021 par l'huissier de Monastir le Maître Hédi Bechir et le Maître Essaied Ben Aicha, enregistré en date du 21/12/2021 à la recette des finances de Monastir sous Quittance n°M062373, Mme Fathia Bent Hassine Ben Salah Chedly Veuve Mohamed Salah Hadded, titulaire de la CIN n°04091764 a cédé en tant que don à son fils Mohamed Said Ben Mohamed Salah Hadded, titulaire de la CIN n°06862260, la totalité de sa part de l'héritage du fonds de commerce du local commercial, destiné vente fruit et légume sise au marché central de Monastir et objet du contrat de location avec la municipalité locale et enregistré à la recette des finances le 28/9/1995 avec tous ses éléments corporels et incorporels et cela suite au décès de son marie le feu Mohamed Salah Hadded. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local sis au marché central de Monastir local n°11, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 29/12/2021.

2021S01466FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant Acte de don d'un fonds de commerce, rédigé le 19/12/2021 par l'huissier de Monastir le Maître Hédi Bechir et le Maître Essaied Ben Aicha, enregistré en date du 21/12/2021 à la recette des finances de Monastir sous Quittance n°M062375, Afef Bent Mohamed Salah Hadded, titulaire de la CIN n°06788419 et Sana Bent Mohamed Salah Hadded, titulaire de la CIN n°06788420 et Amel Bent Mohamed Salah Hadded, titulaire de la CIN n°06837499, ont cédé en tant que don à leur frère Mohamed Said Ben Mohamed Salah Hadded, titulaire de la CIN n°06862260, la totalité de leurs parts de l'héritage du fonds de commerce du local commercial, destiné vente fruit et légume sise au marché central de Monastir local n°11 et objet du contrat de location avec la municipalité locale et enregistré à la recette des finances le 28/9/1995 avec tous ses éléments corporels et incorporels et cela suite au décès de leur père le feu Mohamed Salah Hadded. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local sis au marché central de Monastir local n°11, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 29/12/2021.

2021S01470FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 27/3/2018 sous n°18201056, quittance n°M019158, Mme Imen Garsi, titulaire de la CIN n°09448376, a vendu et cédé à Mr Néjib Ben Salah Ben Mohamed Ahmed, titulaire de la CIN n°05582780, la totalité du fonds de commerce du local destiné Vente fruit sec (MF : 1534329) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Rue Sahbène Abi Wael - Sfaya n°101 et s'ouvre sur Avenue Ibn Jazzar Sousse - Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 4/1/2022.

2021S01471FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte daté le 7 décembre 2021 et enregistré à la recette des finances de Monastir le 16/12/2021 sous le numéro 21207221, reçu numéro M062765, la nommée Najoua Bent Salah Skhiri Demeurant à Cité 9 el kornich Monastir n°19 a vendu au profit du nommé Khaled Ben Abdelmajid Ben Salah Demeurant au Stah Jaber à Monastir, le fonds de commerce sis à cité sportive «El Malab» à Swani Monastir affecté comme café, par la totalité de ses éléments corporels et incorporels qui le composent.

Les oppositions doivent êtres adressées à l'acheteur à son adresse élue aux études Mre Ben Said Nabiha Avocate à la cour d'appel, demeurant à la rue de Leader n°9, Houmt Trabelsia Monastir, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 30/12/2021

2021S01473FCCC2

Avis

En vertu d'un acte notarié dressé par le notaire Agrebi Souad et son accesseur le 14/11/2021 enregistré à la recette des finances à Sfax le 17/11/2021 quittance n°M058859 Mr Trabelsi Abdesslem n° cin 01150903 a donné à son fils Mohammed n° cin 01315303 la totalité d'un fonds de commerce sis à Route de Tunis km 01 Aryena Sfax destiné à son exploitation dans la vente et installation de cristal out contestant devra s'adresser à l'adresse du magasin susmentionné dans un délai de 20 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Achorouk» le 5/12/2021 page 22.

2022X00003FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 12 novembre 2021 enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI Tunis le 19 novembre 2021 sous le n°21207276, quittance n°M107599, la société "GLOBAL COMMUNICATIONS SOLUTIONS "GCS" SARL, ayant son siège social à la résidence Etoile du Nord n° A37 Centre Urbain Nord 1082 El Menzah Tunis, immatriculée au RCS Tunis sous le n°B01229002016, Matricule Fiscal n°07033952 D, a cédé à la société "TECH CAPITAL" SUARL, ayant son siège social au 7 Avenue Bilal El Menzah VI Ariana, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le n° 1625984F, la totalité du fonds de commerce à usage de vente de téléphones, de cartes de recharges et abonnements ainsi que la prestation de tous services de télécommunication, situé au 45 avenue Ahmed Tlili 2091 El Menzah 5 Ariana, comprenant les éléments corporels et incorporels indiqués dans ledit contrat de vente. Les oppositions seront faites entre les mains de Maître Mohamed Maher Snoussi Avocat à la cour de cassation sis au 5 rue Riadh Mutuelleville Tunis et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié dans le journal quotidien "Le Temps" du 01 Janvier 2022.

2021403211FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances du Bardo en date du 28/12/2021 sous le numéro 21204487, quittance 78766, Monsieur Mounir Ben Amor Ouni, CIN n°05778496, demeurant à Ezghaya Beni Khdech Médenine, a cédé à Madame Soumaya bent Bechir Echikh, CIN n°05073213, demeurant à Hmadi El Qebla El Mwansa Zarzis, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs exploité au sein du local sis à 63 rue de la République Bardo Tunis, moyennant un prix de onze mille dinars.

Les oppositions doivent être faites auprès du Maître Barbouch Fathi dont le cabinet est sis au 23 Rue de Marseille Tunis dans un délai maximum de 20 jours, à compter de la publication du présent avis.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 28/17/2021.

2022400002FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P enregistré à la recette des finances de Jendouba le 27/12/2021 sous le n°21202636 quittance n°M049803 Mme. Zaara Ghazouani a vendu à Mme. Saliha Bent Mohamed Ayari la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba, Fernana Gouvernorat de Jendouba avec tous ses éléments corporels et incorporels pour l'exercice de l'activité de restauration.

Les oppositions sont acceptées chez l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Achourouk» et «Le Quotidien» du 4/01/2022.

2022400003FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24-12-2021 enregistré à la recette des finances Beb Souika en date du 27-12-2021 sous le n°2120358 reçu n°Mo64702, Mr Taher Jibouti domicilié au 25 rue de hadid halfaouine Tunis, cède à Mr Aymen Moussaoui, la totalité des éléments incorporels du fonds de commerce sis au 102 Rue Beb Saadoun Tunis.

Cette cession a été publiée au journal «Al chourouk» de 30/12/2021.

Les oppositions pourront être signifiées dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, chez l'acquéreur au 102 Rue Beb Saadoun Tunis.

2022400004FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Association «LA VICTOIRE SPORTIVE DE NEFZA»

Siège social : Terrain Municipal Nefza 9010

Objectifs : Former et encadrer les jeunes et développer leurs capacités

Président : Atef Menjli

Membres : Mohamed Houimli.

2021R03197APSF1

Avis

Nom de l'association : Association des femmes leaders dans les affaires locales.

Adresse : 38 Rue Hassan Hossni Abdelwaheb Gammart.

Les objectifs :

1- Contribuer à la réalisation de Statistiques et d'études sur les femmes actives au niveau local, afin de les investir dans l'élaboration de programmes locaux, régionaux nationaux internationaux.

2- Contribuer à valoriser les efforts des femmes travaillant dans les affaires locales et soumettre des propositions visant à améliorer encore leurs conditions de travail et contribuer à l'instauration du principe d'Egalité et d'égalité des chances entre les hommes et les femmes, notamment dans les postes de décision et de responsabilité.

3- Les Membres :

- Président de l'association : Farah Mizouni

- Vice - Président de l'association : Kamilia Hmila

- Secrétaire général de l'association : Badiaa Hanachi

- Trésorière de l'association : Nedra Nouioui.

2021R03203APSF1

Constitution d'une association

Association : Aider

2. Rue Ali Ben Mrad Cité Ettahrir 2042 Tunis

Objectifs de l'association :

- Renforcer les activités de Charité, sociales et civiles

- Soutenir les gens pauvres et nécessiteux.

- S'efforcer à encadrer et renseigner les gamins et les jeunes

- Organiser des activités culturelles et de divertissement

- Faire des connaissances avec d'autres associations ayant des objectifs pareils à l'intérieur du pays et à l'extérieur.

Président de l'association : Sabri Cherni

Secrétaire Général : Mehrez El ouni

Trésorier de l'association : Yosr Zneidi.

2021403168APSF1

Homologation de résolutions

Election d'un nouveau bureau de l'Association

Olympique Sportive Denden

Suite à la tenue de l'assemblée générale des élections tenue le 14 novembre 2021, dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances du Denden le 8 décembre 2021 sous le numéro d'enregistrement 21803263 et de quittance n°M060495 ; huit membres adhérents de l'association ont été élus à l'unanimité pour la législature 2021-2026; selon le PV de la première réunion du nouveau comité de direction pour l'association sportive Denden tenue le 18 novembre 2021 et enregistré dans la même recette des finances le 8 décembre 2021 sous le numéro d'enregistrement 21803261 et de quittance n° M060487, les tâches suivantes ont été réparties et accordées à l'unanimité :

Président de l'Association : Najeh Ben Abdelkarim Jarray n° CIN 09118548

Vice-président : Walid Ben Saleh Saadaoui n° CIN 09069277

Secrétaire général : Malak Ben Mondher Jazzar n° CIN 14357719

Trésorier : Nabil Ben Omr Youssfi n° CIN 02328815

Membres : Mohamed Ayman Houissa - Rahma Sayadi - Mohamed Amin Hammami - Eya Arfaoui.

2021T01272APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à la réduction du prix de 40 %

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président

directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Rafik Ben Noureddine Darraji, Gérant d'une Société, CIN n°00486935 Demeurant à rue Azzouz Rebai impasse n°1 bloc A2 cité de la douane el Manar 2 Tunis, et au 34 rue Iben Khaldoune Tunis en sa qualité de débiteur et hypothécaire.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet du Titre foncier n°174252 Tunis dénommé "yasmine3" génère du titre foncier n°70470 Tunis c'est un terrain nu d'une contenance de 599 m² de forme rectangulaire situé approximativement à 250 m nord ouest de la route express n°23 entre la Marsa et Gammart n'est pas loin de la plage presque 1500 m.

Mise à prix : La mise à prix suite à la réduction du prix de 40 % est de 395.340.000 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le mardi 8/02/2022 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis rue beb benêt.

La visite est possible tous les jours.

2022T00001VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la réduction du prix de 40 %

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier.

Partie poursuivie : Sihem Bent Mounir Sahnoun gérante de société CIN 00140125 demeurant à la Marsa 11 rue des hafsides ou 8 rue de l'Histoire la Marsa en sa qualité de débiteur et propriétaire de la propriété à vendre.

Monsieur Ezzeddine Ben Mansour Mhadhbi Professeur CIN 00140125 demeurant à la Marsa 11 rue des hafsides Tunis ou 8 rue de l'Histoire la Marsa Tunis.

En sa qualité de débiteur qui a un droit personnel sur la propriété à vendre suivant le mariage sous le régime de la communauté des biens.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet du Titre foncier n°148508 Tunis dénommé «SARRA», sise à rue Hamilcar cité el wifak la Marsa EST, il s'agit d'un terrain d'une contenance de 212 m², sur lequel est édifié un duplexe à usage d'Habitation se compose de 2 étages d'une superficie totale de 254 m², le rez-de-chaussée se compose d'une chambre qui ouvre sur la piscine et une salle à manger, cuisine, toilette, et terrasse, et un studio de 21 m², un escalier qui mène au 1er étage, qui se compose de 4 chambres, salle de bain. L'immobilier est équipé de chauffage centrale et climatisation, et il existe tous les équipements nécessaires.

Mise à prix : La mise à prix suite à la réduction du prix de 40% est de 532.296.279 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le mardi 8/02/2022 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis 1 Rue bab bnet Tunis.

La visite est possible tous les jours.

2022T00002VEPA1

Vente aux enchères

Partie poursuivante : Lazhar Hemmadi ; Av Touhami Nagra Kairouan c.i.n 01373130.

Partie saisie : Ali Berriri ; Route Knaies Msaken Sousse; c.i.n 08441892.

L'avocat poursuivant : Maître Lotfi Raies M.F. 992683/G rue de l'indépendance Sousse.

Immeuble saisi : 200 parts revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du titre foncier n°63895 Sousse sis à Msaken se compose d'un rez-de-chaussée (villa) le 1er et 2ème (usine de confection).

Mise à prix : 275 800.000 dinars et outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

La vente sera procédée le 3/02/2022 à 9h et suivant à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sousse.

Visite de l'immeuble pendant les heures du travail, le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant, ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2022S00001VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

En application des dispositions de l'article 418 du CPCC

1- Partie poursuivante : Chettaoui Ben Naceur Mahjoub, demeurant à Chatt-Essalem Gabès.

2- Partie poursuivie : Mohamed Motaa Ben Mahmoud Khadhri, demeurant à la cité de Saltania rue 5002 n°58 à la ville de Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Fethi Kabaou avocat à la cour de cassation, rue Omroe El-kais Gabès.

4- Immeuble saisi : La totalité de ses parts indivises du titre foncier n°28423 Gabès dénommé "El Khahri" composé de deux (02) terrains, sis au sud ouest de Gabès d'un coté et au bord de chemin menant d'El Hamma à Gabès et oued Chehab el hamd d'autre coté, d'une superficie totale de 1679775 m² dont les parts de la partie saisie sont estimées à 41,18 sur la totalité de 304 parts constituées selon le rapport d'expertise technique commis par l'expert Mr Mohamed Hédi Sahbi, en vertu de l'ordonnance sur requête émanante du tribunal de 1ère instance de Gabès n°5012 du 19/5/2021 accompagnée par une autorisation judiciaire n°5126 du 31/5/2021 en :

- Parcelle n°C11 superficie totale 5,1612 hect, consiste d'un terrain nu à coté de la route de Gabès de 244,89 m de long.

- Parcelle n°C18 et C2 superficie totale de 13,3021 hect consistent d'un terrain agricole exploité actuellement dans la plantation pluviale d'oliviers contenant 67 oliviers, tous productifs mais négligés, bien que la propriété dispose de bonnes terres pour l'exploitation agricole.

- Parcelle n°A11 superficie 3,4149 hect consiste d'un terrain agricole nu et négligé.

5- Mise à prix : Estimée par l'expert Mr Mohamed Hédi Sahbi à trois cent treize mille trois cent vingt-cinq dinars (313.325, 000) outre les frais des poursuites qui seront annoncées le jour de l'adjudication.

6- Tribunal, lieu et date de l'adjudication : Elle aura lieu à la salle des criées du tribunal de 1ère instance de Gabès sis au palais de justice à l'avenue Farhat Hached Gabès le lundi sept (07) février (02) deux mille vingt deux (2022) à partir de neuf (09) heures du matin.

7- Conditions de visite et d'inspections: Le bien immobilier peut être visité tous les jours de la semaine. Ainsi que le cahier des charges peut être consulté tous les jours de la semaine au bureau de l'avocat poursuivant, ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Gabès.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un chèque certifié ou d'une garantie irrévocable du même montant.

2022X00002VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : Sté ABC BANK Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social aux Berges du Lac, rue du Lac d'Annecy 1053 Tunis, identifiant 0577975B.

Partie saisie : Mohamed Bouzouita, (C.I.N n°04052252) gérant de société domicile élu au Cabinet de son Avocat Maître Hamadi Jazi, 01 Rue Mahmoud Matri Mutuelle Ville 1082 Tunis, et à sa Résidence El Yamama. App 161, El Manar 1 sa qualité de caution personnelle solidaire et hypothécaire de la Société Compagnie (COBOA).

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble objet du T.F.12087 Ben Arous dénommé Wassim d'une superficie de 2381 m² sis 48 rue Khawarezmi zone industrielle Mégrine Saint Gobain près de la route Z 4 consistant en un terrain sur lequel est construit un bâtiment reparti en un RDC d'une superficie couverte de 275m² - 1er étage d'une superficie couverte de 275 m² - un 2ème étage d'une superficie couverte de 275m², d'un dépôt camposé des 3 étages d'une superficie couverte de 3000m², des abris voitures d'une superficie de 430 m², des archives d'une superficie de 130 m², d'un dépôt d'une superficie couverte de 255 m². Le tout alimenté en eau et en électricité et relié au réseau des eaux usées.

Il est à préciser que le dit immeuble est loué à la société Interfaco, en vertu d'un contrat de location pour la période de mai 2010 jusqu'au 30/12/2016 renouvelée depuis et à ce jour avec un loyer mensuel actuel de 16.695,344 DT suivant Quittance du mois de novembre 2021.

Mise à prix : (3.416.000,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Jeudi 10 février 2022 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022400001VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Sonia El Hajji Masmoudi

Avocate à la cour de cassation

56 rue de Syrie Lafayette - Tunis

MF : 969680/S/A/P/000

Tél : 71.833.272/26 479 100

Fax : 71.833.272

Partie poursuivante : AMEN BANK, société anonyme, représentée par son président directeur général, dont le siège social est à Tunis, Avenue Mohamed V, inscrite au RC : B176041996, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Monsieur Kamel Ben Chedly Chater, animateur sportif, CIN 04766768 demeurant au 02 rue Pasteur - le Bardo Tunis, en sa qualité de débiteurs saisis.

Avocat poursuivant : Maître Sonia El Hajji Masmoudi, Avocate à la cour de cassation, 56 rue de Syrie Lafayette - Tunis. M.F : 969680/S/A/P/000 Tel : 71.833.272.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité des parts indivises soit les (139/913) revenant au débiteur, saisis dans la propriété dénommée «ERRAHMA», objet du titre foncier n°159986 Tunis, consistant en un appartement à usage d'habitation qui se situe au rez-de-chaussée à gauche dans l'immeuble sis à rue Moktar Atiyya sans numérotation municipale, Ain Zaghouan gouvernorat de Tunis, d'une superficie de 139 m² inclus dans le titre foncier 159986 Tunis dénommée «ERRAHMA» sa superficie est de 252 m² divisé en 913 parts dont 139 parts (139/913 parts) reviennent au débiteur saisis. Composé de deux salles de séjour et à manger avec balcon en avant, à droite de l'entrée une allée où se trouvent au fond une salle de bain, une cuisine équipée à coté avec séchoir et une chambre à coucher avec balcon en arrière ouvert et deux chambres à coucher, avec une salle de bain équipée au milieu. Le sol est revêtu en une partie de marbre et d'une autre de carrelages, les murs en brique et le plafond est en béton armé couvert de carreaux de plâtre et est équipé de toutes les commodités nécessaires, y compris l'eau potable, le courant électrique, le chauffage central, et inclues les parties communes et indivises dans toute la propriété qui seront précisées après le morcellement à chacun des propriétaires de coté.

Mise à prix : est de trois cent quarante sept mille cinq cent dinars (347 500 000) dinars outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : le mardi 8 février 2022 à partir de 9 heures du matin devant la chambre des criées du Tribunal de première instance de Tunis, sis à boulevard Beb Bnet Tunis.

Visite des lieux : La visite peut se faire quotidiennement.

2022400005VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Société «CLIMAT CONFORT PLUS»

Identifiant Unique : 819029L

Suite au jugement du Tribunal de première instance de Manouba, relatif à l'affaire n°110 concernant la société «Climat Confort plus» du 21 décembre 2021, il a été décidé ce qui suit :

- La faillite de la société «Climat confort plus» et considéré en état de cessation de paiement à partir du 28 juillet 2017.

- La nomination de Madame Maali Zneydi en tant que juge-commisaire.

- La nomination de Monsieur Mondher Hamdi en tant que syndic de la faillite.

2021R03174VEPA2

Appel d'offres n°06

Sans détermination de la mise à prix

Cession de la société

ELBENE INDUSTRIE

DE FAÇON GLOBALE A AUTRUI

SA au capital : 40.000.000 DT

IU : 0010478 S

N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85

Sidi Bouali 4040 Sousse Tunisie

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Sousse en date du 28/12/2021 dans le cadre de l'affaire n°117/17 portant prorogation du délai de réception des offres d'achat de l'établissement débiteur (ELBEN INDUSTRIE EX TUNISIE LAIT) jusqu'au 14 février 2022 et l'ouverture des offres par la chambre de conseil s'il y en a le 15/02/2022 et l'assignation à l'administrateur judiciaire d'effectuer les publications dans un délai de 10 jours, l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled nommé contrôleur d'exécution de ladite société lance un appel d'offres pour la cession globale à autrui de ladite Société à son état de tous les côtés sans détermination de la mise à prix. Ceux désirant l'acquisition de l'établissement sus indiqué peuvent contacter le contrôleur d'exécution Maître Belgacem Ben Khaled à son adresse : IMMEUBLE EL AHMADIA 04 1er étage n°02 Rue GEORGES GORSE LA Corniche 4000 Sousse Tel et fax : 73217330 Portable 98 401

023 pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 400 dinars, les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le contrôleur d'exécution.

Les offres doivent être adressées au contrôleur d'exécution Maître Belgacem Ben Khaled à son adresse indiquée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir

Appel d'offres relatif

à l'achat de "LA SOCIETE ELBENE INDUSTRIE EX TUNISIE LAIT"

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le lundi 14 février 2022.

2021S01468VEPA2

Avis aux créanciers

La cession à une tierce personne

DE LA SOCIETE RAMLA TOZEUR EN TANT QU'UN TOUT INDIVISIBLE

Société Ramla Tozeur S.A

Siège social : 30 rue Waness Ben Ali Ettourki 2073 Borj Louzir 2080 Ariana ville

Identifiant Unique : 0025658X

En exécution de l'ordonnance rendue de la juge commissaire du tribunal de première instance de Tunis en date du 23 décembre 2021, qui autorise la publication du jugement rendu le 16 novembre 2021 dans le dossier n°680, il a été décidé de céder à une tierce personne de la société RAMLA TOZEUR en tant qu'un tout indivisible sous le contrôle du juge commissaire Madame Nadia Ghanmi et la désignation de Monsieur Montassar Mansouri en tant que Contrôleur de justice sis à l' immeuble Malek Centre B5-2 Centre Urbain Nord Tunis 1082.

2021403195VEPA2

Prolongation de la suspension d'exécution

De société SERVITRA et annonce de prochaine audience

Dénomination : SERVITRA

Registre de commerce : B2442812005

Matricule Fiscal : 932610 F/A/M/000

Par décision judiciaire rendue du tribunal de première instance de Tunis le 23 décembre 2021 sous le numéro 888/90 concernant l'affaire de règlement judiciaire de société SERVITRA numéro 888 du 26/3/2019, il a été convenu de prolonger la période de suspension d'exécution pour la société SERVITRA à la date du 11/01/2022 pour la prochaine audience.

2021403207VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Reconvocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Les Ateliers Mécaniques Industriels

Société anonyme

Au capital social de 6.100.000 dinars

Siège social : Route de l'aéroport km 4 Z.I. Oued Chaâbouni 3071 Sfax

Identifiant Unique RNE : 0011546R

Les actionnaires de la société les Ateliers Mécaniques Industriels «A.M.I.» sont convoqués, en assemblée générale ordinaire, au siège social, le vendredi 28 janvier 2022 à 10H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue de l'assemblée.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020.

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

7. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées.

8. Approbation de la qualification des opérations libres.

9. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.

10. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

11. Lecture du rapport de gestion relatif au groupe de sociétés de l'exercice 2020.

12. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2020.

13. Approbation du rapport de gestion relatif au groupe de sociétés de l'exercice 2020.

14. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2020.

15. Questions diverses.

16. Pouvoirs pour formalités.

Les documents se rapportant à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais réglementaires.

Les actionnaires seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant et du mandataire.

2021X01549SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Ghorbel Mokhles annonce qu'il possède un appartement situé à Sfax route Kaid Mhamed Km 1 son titre de propriété a disparu il veut

extraire un extrait de l'acte original. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Jebari Faten rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours.

2021X01550DIVD2

Avis

Monsieur Adel Rekik déclare par la présente qu'il a perdu les deux originaux de propriété d'un terrain de 444.85 m² sur lequel est édifier une villa sise à Route Atia km2 Sfax objet d'achat du 28/10/1984 acte notarié de Mahmoud Mziou et Mohamed Karray et de donation du 9/3/2015 acte notarié de Yacine Rebai et Neji Baklouti d'où nécessité de rétablir deux copies conformes, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2021X01551DIVD2

Avis

Monsieur Thameur Whichi déclare par la présente qu'il a perdu l'original de propriété d'un terrain de 568 m² sise à Mahrouga Agareb Sfax objet d'achat du 6/8/2014 acte notarié de Jamel Mallouli et Wadii Makni d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2021X01552DIVD2